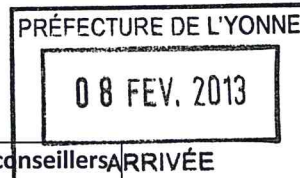


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Date de convocation :	18 janvier 2013	Nombre de conseillers	ARRIVÉE
Date d'affichage de la convocation :	18 janvier 2013	communautaires	
		En exercice: 67 Présents : 63 Votants : 64	

Séance du 28 janvier 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt huit janvier deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Patrick ROY (suppléant), Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Madame Martine LECESTRE (suppléante), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Roland VANHOVE (suppléant), Monsieur Ludwig GRAS (suppléant), Madame Françoise DUPUIS, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Mohamed BELKAID (suppléant), Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Madame Viviane MUTTI, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Claude GRUET, suppléé par M. Patrick ROY
Monsieur Philippe MAUNY, suppléé par Mme Martine LECESTRE
Monsieur Yannick VILLAIN, suppléé par M. Roland VANHOVE
Monsieur Claude FRACHET, suppléée par M. Ludwig GRAS
Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
Monsieur Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
Monsieur Yves GENTY suppléé par M. Mohamed BELKAID
Monsieur Michel THIAVILLE, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELI
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Madame Eliette ITALIANO
Madame Régine PONCHON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Transfert de voirie communautaire des communes de Cudot, Précy-sur-Vrin, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Romain le Preux, Sépeaux et Verlin à compter du 1^{er} janvier 2013

OBJET : Transfert de voirie communautaire des communes de Cudot, Précý-sur-Vrin, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Romain le Preux, Sépeaux et Verlin à compter du 1^{er} janvier 2013

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2012 portant l'adhésion des communes de Cudot, Précý-sur-Vrin, Saint-Romain le Preux, Saint-Martin d'Ordon, Sépeaux et Verlin à la Communauté de Communes du Jovinien à compter du 1^{er} janvier 2013

Vu les délibérations en date du 16 novembre 2012 favorable à l'adhésion des communes de Cudot, Précý sur Vrin, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Romain le Preux et Sépeaux et du 20 décembre 2012 acceptant l'adhésion de la commune de Verlin, au 1^{er} janvier 2013

Vu la délibération du conseil municipal de Cudot, du 24 janvier 2013 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Précý sur Vrin du 9 novembre 2012 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Saint-Martin d'Ordon du 11 décembre 2012 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Saint-Romain le Preux du 5 novembre 2012 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Sépeaux, du 31 octobre 2012 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération du conseil municipal de Verlin, du 24 janvier 2013 listant les rues à transférer à la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant la compétence « voirie » de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant le transfert de compétence de voirie des communes de Cudot, Précý-sur-Vrin, Saint-Romain le Preux, Saint-Martin d'Ordon, Sépeaux et Verlin

Considérant l'avis favorable des membres du bureau communautaire réuni le 18 janvier 2013,

Considérant la liste des rues transférées comme suit :

CUDOT

VC 1 Route des Maires : château / les Maires / limite avec Saint Loup	VC 15 Cudot / Les Tuileries / limite Villefranche (côté Chevillon)
VC 2 Route des Bernets	VC 16 Route de la Billarderie : des Tuileries / direction Villefranche

VC 3 Route des Guinots : du pont autoroutier à la limite de Saint Loup	VC 17 Archangerie / Pense folie / CD 318 / Arblay / CD 18
VC 4 Du carrefour des Guinots / puits / CD 318 (vers silo)	VC 18 Route de la Millionnerie (du CV 11 à CD 318)
VC 5 Route de Goubillon aux Arduises	VC 19 Route de la Chevalerie (hameau des Angevins)
VC 6 CD 318 / Arduises / Govilles / CD 194	VC 20 Route de la Plucherie
VC 7 CD 318 / Gauguins / CD 194	VC 21 Rue de l'Eglise
VC 8 Les Pierres / les Govilles / le Tailfer / les Gauguins	Rond-point de la Plucherie
VC 9 Route du dessert (du CD 194 au hameau des Pierres)	Impasse du Champ Doux
VC 10 Route du Petit Moulin	Chemin du Lavoir
VC 11 CD 194 / Les Etangs / limite avec Précy	Chemin de la Métairie d'en Haut
VC 12 du hameau des Etangs / pont autoroutier / Boulinière	Chemin des Maires (partie du chemin de Montcorbon aux Maires)
VC 13 Cudot / Cascade / Boulinière / Chevreuse	Chemin du Larry : du puits des Guinots vers les champs : partie goudronnée
VC 14 Cudot / Chevreuse / Archangerie	Chemin des bois droits (chemin station Shell)
Chemin de la Girauderie : aux Tuileries : impasse devant Kolo et Metge	Impasse des Perrots : aux Tuileries vers la pièce d'eau 64 m + 22 m (place)
Chemin d'Arblay au Château : sapins / Stéphane	Chemin du creux aux moines (Arblay)
Aux Tuileries : impasse devant Kolo et Metge	Chemin de la Girauderie

PRECY SUR VRIN

VC 2 (de la Cabotterie)	Impasse aux Dezens
VC 3 (de Précy aux Bouchots)	Ruelle des Chopinots
VC 3 bis (parallèle à l'A6)	Chemin de Champie
VC 4 (de la Celle Saint Cyr à Sépeaux)	Chemin des Renonciats
VC 5 (de Saint Julien du Sault à Bouchots)	Ruelle des Renonciats
VC 6 (de Cudot à la Petite Celle)	Impasse des Tuquois
VC 7 (de Saint Martin d'Ordon)	Chemin du Bois du Vauru
VC 8 (de Cudot à Sépeaux)	Chemin des Cornus
VC 9 (aux Girardots)	Chemin du Buisson Bouquet
Chemin Blanc	Impasse des Cornus
Chemin du Rû d'Ache	Chemin de la Côte au Poulain
Impasse de l'Eglise	Route des Foulons
Chemin de St Julien	Chemin des Marais
Chemin de la Petite Garenne	Chemin des Durands
Ruelle du Château	Chemin des Girards
Rue du Presbytère	Chemin des Décys
Rue du Cimetière	Chemin des Daubénys
Chemin du Moulin	Chemin des Favereaux
Chemin de la Briquetterie	Chemin Vert
Chemin de la Cabotterie aux Masselins	Chemin de la Réserve
Chemin de Verlin aux Dezens	Chemin de la Couline

SAINT MARTIN D'ORDON

VC1 de Cudot
VC2 des Moreaux
Rue du Stade
VC4 de la RD193 à la RD107
VC5 des Blins
Rue des Jouys
VC6 des Favereaux
VC7 des Bouviers
VC8 de la RD193 à la RD107
VC9 des Martineaux
Chemin des Jouys
Impasse des Jouys
Chemin de Saint Phall
Chemin des Rousseaux
Chemin du Champ du Duc aux Goglines
Chemin des Renardeux
Chemin d'Arthey
Chemin des Hurets
Impasse des Besnards
Chemin de la Charlotterie
Chemin de l'Orme
Rue des Chapiers
Chemin des Favereaux
Impasse des Favereaux
Chemin de Montfort
Chemin de la Chapiauterie
Impasse des Goglines
Allée du Cimetière
Rue de l'Eglise
Rue du Fourneau
Parking de la Mairie et de l'Eglise
Parking Salle Polyvalente
Impasse de la ferme
Voie d'accès au parking scolaire

SAINT ROMAIN LE PREUX

VC 1 (2 700 ml)	Rue Urbaine (Ancien chemin de la Ferté) (103 ml)
VC 2 (102 ml)	Impasse de l'Eglise (40 ml)
VC 3 (2 200 ml)	Chemin de la Fosse Simon « CR 11 »
VC 4 (2 800 ml)	Allée du Cimetière (80 ml)
VC 5 (1 675 ml)	Chemin de la Blancherie (120 ml)
VC 6 (846 ml)	Chemin Duchepit (mitoyen avec Sépeaux) (120 ml)

VC 7 (627 ml)	Ex CR 29 de Preux (640 ml)
VC 8 (450 ml)	

SEPEAUX

VC 6 (de la Celle Saint Cyr au Grand Bailly)	Chemin du Tour de Ville
VC 7 (de Sépeaux au Grand Bailly)	Rue d'Ormoy
VC 5 (route de la Celle Saint Cyr)	Rue du Pont
VC 11 (de Sépeaux aux Gabots)	Grande Rue
VC 8 (de Sépeaux à Cudot)	Rue du Gaillon
VC 3 (de Villefranche à Sépeaux)	Rue des Marches
Route de Précy sur Vrin	Rue du Vert Galant
Rue des Nobles	Rue du Lavoir
Route de Buissonnets	Ruelle Carré
Ruelle Ribière	

VERLIN

Rues	Voies communales	Voies communales
Rue de Saint-Julien	VC 1	VC 17
Rue de Saint Martin	VC 2	VC 18
Rue de la Foire	VC 3	VC 19
Rue de Cudot	VC 4	VC 20
Rue de l'Eglise	VC 5	VC 21
Rue du Moulin	VC 6	VC 22
Rue du Bief	VC 7	VC 23
Rue des Blins	VC 8	VC 24
Rue des Morts	VC 9	VC 25
Rue des Prés Neufs	VC 11	VC 26
Rue de la Jardinerie	VC 12	VC 27
Rue des Chênes	VC 13	VC 28
Rue de la Mardelle	VC 15	VC 29
Rue	VC 16	VC 30 et 31

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la liste des voies communautaires des communes de Cudot, Précy-sur-Vrin, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Romaine le Preux, Sépeaux et Verlin, ci-dessus, dans le cadre de sa compétence « voirie »

Autorise le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce transfert de voiries communautaires.

Pour copie conforme,
 Le Président,
 Nicolas SORET



Date de réception
 par la Préfecture : **08 FEV. 2013**
 date de publication : **08 FEV. 2013**



